



Municipalité de Napierville

260 rue de l'Église
Napierville, QC, J0J 1L0

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par les règlements d'urbanisme de la municipalité.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 1^{er} mai 2025, le conseil municipal a adopté :

Le premier projet de règlement numéro Z2019-14 modifiant le règlement de zonage Z2019 et ses amendements.

L'objet de ce règlement est de revoir le découpage des zones du plan de zonage, de revoir le visuel des annexes en joignant les usages directement dans les fiches de spécifications, en ajoutant des normes au niveau de la mixité d'usage et de revoir les normes relatives au stationnement hors-rue.

Toutes les dispositions du présent projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation aura lieu, le **jeudi 15 mai 2025 à 19h30**, au 260, rue de l'Église, Napierville. Au cours de cette assemblée, on expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet peut être consulté au bureau de la municipalité, situé au 260, rue de l'Église, Napierville, durant les heures normales de bureau ou encore sur le site internet de la Municipalité de Napierville au www.napierville.ca sous la rubrique « projets de règlement ».

Donné à Napierville, ce 7 mai 2025.

Julie Archambault,
Directrice générale et
Greffière-trésorière